

Trame de CCTP plomberie sanitaire

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Objet et documents de référence

Le lot comprend les réseaux d'alimentation, la production d'eau chaude, les évacuations et les appareils sanitaires. Rappeler le NF DTU 60.1 et le NF DTU 60.11. Préciser l'origine de l'installation et les ouvrages confiés aux VRD et au gros œuvre.

2 Alimentation en eau froide

Comptage, disconnecteur, nourrices et réseaux par matériau et par diamètre. Raccords, supports, fourreaux et calorifuge anti-condensation compris dans le prix au mètre linéaire.

3 Production d'eau chaude

Type de production [ballon électrique, thermodynamique, collective], capacité selon le calcul des besoins, emplacement. Préciser l'alimentation électrique et son titulaire.

4 Distribution d'eau chaude

Réseaux calorifugés, bouclage si la longueur des antennes l'exige, organes d'équilibrage. Comptage par diamètre.

5 Évacuations

Chutes, collecteurs et branchements en PVC, ventilations primaires sortant en toiture, tampons de dégorgement. Pentes selon le DTU. Traversées de toiture à coordonner avec la couverture ou l'étanchéité.

6 Appareils sanitaires

Pour chaque appareil : gamme, dimensions, fixation, robinetterie et accessoires compris. Préciser la fourniture des bâtis-soutis et des renforts en cloison.

7 Équipements adaptés

Appareils et barres d'appui pour les sanitaires adaptés, aux emplacements des plans. Préciser les renforts nécessaires dans les parois.

8 Essais et mise en service

Essai d'étanchéité des réseaux d'alimentation sous pression avant fermeture, essai d'écoulement des évacuations, rinçage et désinfection. Remise des procès-verbaux et du dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.